



SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département
du HAUT-RHIN

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

DU 19 DECEMBRE 2023 à 18h30

Arrondissement
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Etaient présents :

Nombre de délégués élus
9

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwih, Président
M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwihr, 2^{ème} vice-président,
M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwih
Mme Claudia MARCHAL déléguée de Niedermorschwihr
M. Daniel SCHOEPFF, délégué de Turckheim
M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwih

Délégués en fonction
9

Était excusé :

M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1^{er} vice-président avec
procuration à Monsieur Daniel SCHOEPFF.

Délégués présents
8

Assistait également :

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2023
- 2 Finances - Tarifs 2024
- 3 Finances – Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2024
- 4 Communications - Divers

1/ 19.12.2023 - Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2023 transmis aux membres du Comité Directeur est soumis à leur approbation. Madame MARCHAL et Monsieur LALLEMAND, absents lors de cette séance, ne prennent pas part au vote.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le compte-rendu de la séance du 8 novembre 2023.

2/ 19.12.2023 – Finances - Tarifs 2024

Entendu les explications du Président sur l'incidence financière des différents facteurs de hausse sur les prestations du Sivom, ainsi que des contraintes techniques,

Entendu, s'agissant du prix de l'eau 2024, les hausses annoncées par le SIENOC et le SMAV,

Sur sa proposition,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE, LE COMITE DIRECTEUR, A L'UNANIMITE

FIXE les tarifs 2024 ainsi qu'il suit :

OBJET	TARIFS 2021	TARIFS 2022	TARIFS 2023	TARIFS 2024
Toilettes publiques	0,50 €	0,50 €	1 €	0.50 €
Douche (10 mn)	1,00 €	1,00 €	2 €	1 €
Borne camping-car	6,00 €	6,00 €	7,00 €	7,00 €
100l eau ou 1 h électricité				
Photocopie A4	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0,20 €
Photocopies couleur A4	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Carte postale 3EPIS	0,25 €	0,25 €	0,25 €	0,25 €
Carte double illustrée	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Location salle du bât, syndical	50,00 €	50,00 €	70,00 €	70,00 €
Frais/mois chauffage logement	100,00 €	100,00 €	110,00 €	110,00 €
Location d'un garage (mensuelle)	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Location d'un garage (hebdomadaire)	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Location partielle d'un garage (mensuelle)	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Tarif horaire service technique	30,00 €	30,00 €	32,00 €	32,00 €
Tarif horaire machine service technique	50,00 €	50,00 €	55,00 €	55,00 €

TARIFS DES COMPTEURS d'EAU / TARIFS 2024

Compteur	TARIFS HT SEMESTRIEL	TARIFS HT SEMESTRIEL	TARIFS HT SEMESTRIEL	TARIFS HT SEMESTRIEL
	2021	2022	2023	2024
ø 10 & 15	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
ø 20	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
ø 25	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
ø 30	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
ø 35	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
ø 40	43,00 €	43,00 €	43,00 €	43,00 €
ø 50	111,00 €	111,00 €	111,00 €	111,00 €
ø 65	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €
ø 80	125,00 €	125,00 €	125,00 €	125,00 €

PRIX DE L'EAU / TARIFS POUR 2024

Rubriques	2021 en € HT par m3	2022 en € HT par m3	2023 en € HT par m3	Prix 2024 en € HT par m3
EAU (part SIVOM)	1.490 €	1.540	1.60	1.63
EAU (part SIENOC)	2.07€	2.120	2.43	2.46
Redevance Assainissement (SMAV)	1.236€	1.338	1.50	1.70
Part fixe Assainissement/ SEMESTRE (SMAV)	8.00 €	8.00	10 €	10.00
Redevance pour modernisation des réseaux (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)	0,233 €	0.233	0.233	0.233
Redevance pour pollution domestique (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)	0,350 €	0.350	0.350	0.350

3/ 19.12.2023 – 3 Finances – Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2024

Afin d'assurer la continuité de l'exécution budgétaire avant le vote du budget primitif, les dispositions légales rendent possible l'engagement et le mandatement de dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par l'assemblée.

Proposition est faite par le Président de mettre en œuvre cette possibilité, sachant que les crédits correspondants devront être inscrits au budget primitif 2024, lors de son adoption, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-1.

Il propose d'appliquer cet article du CGCT aux budgets du SIVOM.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE DIRECTEUR A L'UNANIMITE

DECIDE d'appliquer l'article du CGCT aux budgets du SIVOM comme suit :

BUDGET PRINCIPAL				
Chapitre	Compte	Opération	BP 2023	25 %
21 - Immobilisations corporelles	21534	0115 - Réseaux électriques	55 000	13 750
21 - Immobilisations corporelles	21578	1001 - Matériel technique	4 000	1 000
21 - Immobilisations corporelles	21318	1006 - Bâtiment syndical	8 000	2 000
21 - Immobilisations corporelles	2152	1007 - Voirie	16 400	4 100
21 - Immobilisations corporelles	21538	701 - Eaux pluviales	12 000	3 000
21 - Immobilisations corporelles	2128	903 – Aménagement station	4 000	1 000
		Totaux	99 400 €	24 850 €

BUDGET EAU				
Chapitre	Compte	Opération	BP 2023	25%
21 - Immobilisations corporelles	21561	1001 - Renouvellement réseau	29 000	7 250
21 - Immobilisations corporelles	21561	901 - Regards de comptage	50 000	12 500
		Totaux	79 000 €	19 750 €

4/ 19.12.2023 – Communications et divers

Voirie-Réseaux

Eau potable : Le dernier contrôle mensuel contractuel de la station du surpresseur n'a révélé aucune non-conformité.

La campagne de remplacements des compteurs débutera en 2024, dès janvier si les conditions météorologiques le permettent.

Le dossier Voirie RD 11 intitulé « réfection de mur et de trottoir » en sortie de station vers Labaroche progresse. Une réunion de chantier a été programmée par la CEA le 15 janvier prochain.

Les bancs publics, entre les mains de l'agent technique du Sivom, sont en phase de « remise en état ».

La guirlande de la Roseraie a été remplacée. Les décors et l'illumination se révèlent particulièrement réussis.

Immobilier

Pour la cession immobilière validée par le conseil syndical, la phase « diagnostics préalables à la vente » est en cours.

Concernant le second bâtiment en location, des changements pourraient intervenir à la demande du locataire.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,

le Président lève la séance.

Le Président, Patrick REINSTETTEL

